LIVRET Expo 2018 Information Expo 2018



Entrée : 4 €
Gratuit moins de 10 ans







AMAC35 - L'Expo est de retour ...



Bienvenue à cette Nouvelle Edition de L'AMAC EXPOSITION de MAQUETTES

Ce livret vous permettra de prendre connaissance des modalités de notre exposition 2018. La 8^{ème} édition se déroulera donc le **31 Mars et 1^{er} Avril 2018** à **Cesson Sévigné** près de Rennes (Bretagne - France).

Nous serons ravis de vous accueillir dans notre salle fétiche du « Carré Sévigné ». Elle vous permettra de vivre un week-end fort sympathique ponctué de rencontres entre maquettistes et avec un public toujours aussi curieux de découvrir vos modèles et dioramas.

Comme les éditions précédentes, de nombreuses démonstrations seront organisées autour de maquettistes confirmés et reconnus dans chaque domaine.

Ils auront pour mission de vous faire partager leurs techniques et conseils sur de nombreux thèmes : avion, véhicule militaire, diorama et figurines.

Le programme des démonstrations est en cours de finalisation et sera diffusé sur notre site, avec également la liste des partenaires et commerçants parmi ceux qui ont déjà confirmé leur présence :STEEL-MASTERS, WING-MASTERS, EUROMODELISMO, TONY SHOP, DES-KIT..

Une salle **concours** sera spécialement aménagée pour valoriser au maximum vos maguettes et faire de ce concours un moment incontournable de l'expo.

Notre légendaire service de **restauration** sera à votre disposition durant ce week-end. Le traditionnel « repas des exposants » du samedi soir vous est proposé pour 20€ tout compris De même que les traditionnelles « galettes-saucisses » du Dimanche midi.

Comme il y a deux ans, dans un souci de pouvoir accueillir un maximum d'exposants, le métrage proposé à chaque club ou maquettiste indépendant est limité à 4 mètres maxi , un bon prétexte pour faire un choix draconien dans les modèles à exposer!

Dans l'attente de vous voir bientôt à Cesson Sévigné...

L'AMAC35

Pour toute demande d'info complémentaire expo.amac2018@gmail.com Programme sur notre site

http://amac.35.free.fr/



LE PROGRAMME

SAMEDI 31 MARS

8h00 - 12h00 : Accueil des exposants et petit déjeuner offert

Inscription au concours

12h00 : Inauguration officie le et vin d'honneur

14h00 - 18h00 : Ouverture au public

20h00 : Rendez-vous pour le repas des exposants

DIMANCHE 01 AVRIL

8h00 - 10h00 : Petit déjeuner offert aux exposa

9h00 : Ouverture au public

11h30 : Vin d'honneur

14h00 : Remise des prix du concours

18h00 : Fermeture et démontage stands







Et au milieu de tout ça... à définir niveau horaire, quelques démos pour faire glisser huîtres, galettes...



Informations Générales

Cette exposition de maquettisme statique est organisée par l'Association des Maquettistes Amateurs de Cesson: http://amac.35.free.fr/

- L'exposition des modèles est <u>libre et gratuite</u>, pour les clubs comme pour les indépendants. Les tables d'exposition sont mises à disposition. Les exposants et accompagnateurs ont accès libre et gratuit à l'ensemble de l'exposition pendant le week-end. Un badge "exposant" vous sera remis à votre arrivée ainsi que des tickets « petits déj' ».
- La <u>réservation</u> préalable des tables d'exposition est <u>impérative</u> (voir bulletin de réservation ci-joint) et doit nous parvenir <u>pour le 15 Décembre 2017 au plus tard</u>. Etant donné le grand nombre d'exposants et l'espace évidemment limité dont nous disposons, il est impératif que vos réservations nous parviennent le plus rapidement possible.
- La participation au **concours** est **facultative**. L'inscription de maquettes statiques en concours doit se faire par le biais de la **fiche d'inscription** ci-jointe et doit nous parvenir pour le **15 Décembre 2017**. Le paiement du droit d'inscription sera effectué à votre arrivée le samedi matin au bureau d'inscription.

Les pièces mises en concours seront exposées sur des tables réservées à cet usage. N'hésitez pas à accompagner vos modèles des documents nécessaires à une plus juste appréciation de votre travail (photos, plans, historique, etc....). Si vous souhaitez néanmoins garder vos maquettes sur votre stand, il suffit de nous le signaler sur la fiche d'inscription.

- L'exposition se déroule dans une **salle de spectacle** dotée d'un revêtement spécifique. Les conventions de location de cette salle <u>interdisent</u> repas, boissons et cigarettes et animaux de compagnie dans les salles d'exposition.
 Une salle de restauration annexe est mise à votre disposition.
- Un repas des exposants vous est proposé le samedi soir pour 20 € tout compris (apéro, boisson et café). La réservation est impérative (voir feuillets prévus à cet effet).
- Des sandwichs, confiseries et autres boissons seront en vente sur place le samedi et dimanche. <u>THE</u> mythique galette-saucisse uniquement le dimanche midi et sur réservation le samedi!
- Les accès à l'expo seront fléchés uniquement dans Cesson-Sévigné. Pour trouver Cesson et la salle, voir le plan qui est en dernière page.
- Des parkings sont à votre disposition à proximité immédiate de la salle. Un accès des véhicules au plus près de la salle sera possible pour les montages et démontages le samedi matin et le dimanche soir. Il est impératif de déplacer son véhicule ensuite sur les parkings tout proches pour des raisons d'accès et de sécurité.
- Des contacts sont en cours pour allonger la liste des magasins et artisans présents; nous vous tiendrons informé de la mise à jour de cette liste via le FACEBOOK et le site du club:



Informations sur le Concours

Rappelons que le but de ce concours est de faire de ce moment de l'exposition un point fort de la manifestation en valorisant au maximum les pièces exposées et le dialogue entre maquettistes.....et entre juges et Président du jury.

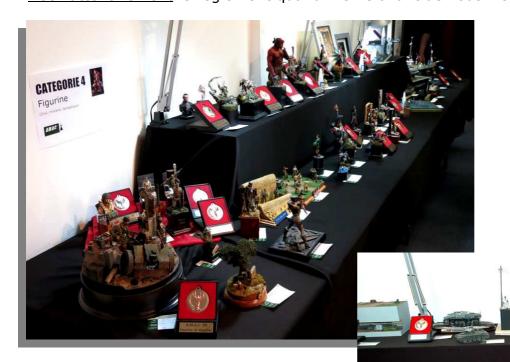
Nous reconduisons sa tenue dans une très belle salle pour faciliter la lisibilité de cette compétition amicale auprès du public et mettre en valeur vos nouveautés.

Vous pourrez participer au concours même sans avoir de stand, vous permettant ainsi de profiter de l'exposition gratuitement, un badge exposant vous sera alors remis.

Des membres de l'AMAC35 se chargeront de la surveillance des tables concours tout le week-end. Un éclairage spécifique est également mis en place pour valoriser vos modèles figurines et diorama, donc n'hésitez pas une seconde à inscrire vos pièces et à les déposer dans cette salle dédiée.

Si vous souhaitez malgré ces conditions exceptionnelles garder vos maquettes sur votre stand, il suffit de <u>nous le signaler sur la fiche d'inscription</u>.

Lisez attentivement le règlement quand même avant de vous inscrire.



Tarif de l'inscription au concours :

1 pièce : 5 Euros 2 pièces : 10 Euros 3 pièces et plus... : 15 Euros

Il est rappelé qu'à partir de 3 pièces et plus un seul tarif est appliqué à la condition qu'elles soient réalisées par le même maquettiste.

Règlement Concours (v.2018)

- <u>Art. 1</u>: L'Amac 35 organise un concours de type « Open »; plusieurs prix identiques peuvent donc être attribués dans une même catégorie.
- <u>Art.2</u>: Ce concours est ouvert à tous les auteurs de maquettes statiques et aux figurinistes, qu'ils soient indépendants ou affiliés à un club.
- <u>Art. 3</u>: les organisateurs se réservent le droit de refuser toute pièce jugée critiquable sur un plan éthique et moral.
- **<u>Art. 4</u>**: les concurrents peuvent inscrire autant de pièces qu'ils le désirent.

Un droit d'inscription pour chaque pièce vous sera demandé (à régler sur place).

Si le modèle présenté est le fruit du travail de plusieurs maquettistes, un principe d'honnêteté intellectuelle élémentaire vous oblige à signaler le nom de tous les participants à l'élaboration de l'œuvre en question.

- <u>Art. 5</u>: vous êtes responsable de votre stand et donc de la surveillance de vos maquettes pendant les heures d'ouverture au public.
- <u>Art. 6</u>: une table concours est mise à disposition. Vous vous engagez à exposer vos maquettes sur la dite table ; il est bien entendu que vous seriez dégagés de la lourde responsabilité de surveiller les sus dites maquettes.
- <u>Art.6 bis</u>: si votre maquette occupe un trop gros volume pour les capacités d'accueil de la table concours, de fait vous exposerez votre pièce sur votre stand.
- <u>Art.6 ter</u>: si vous souhaitez garder vos pièces sur votre stand, pas de problème, il suffit de nous en faire part et de le notifier sur votre fiche d'inscription.
- Art. 7: le jury est constitué de membres de l'association Amac35: un Président, un secrétaire et 2 à 3 juges assesseurs par catégorie proposée.

Dans un esprit d'ouverture et de recherche de compétences, l'Amac est susceptible de solliciter des juges non adhérents à l'association. Dans tous les cas, les juges seront euxmêmes maquettistes.

<u>Art.8</u>: dans un souci de faire du concours un véritable moment d'échange autour du maquettisme, vous pouvez mettre à disposition du jury toute documentation nécessaire à la compréhension de votre travail.

Vous pourrez bien entendu assister à l'évaluation de votre pièce pour être en capacité d'expliquer votre travail.

- Art. 9 : Sauf dérogation du Président du Jury, vous vous engagez à ne retirez vos pièces qu'à l'issu de la manifestation.
- **Art. 10:** voulant faire du concours un <u>moment de partage et d'échanges</u> entre maquettistes, l'Amac 35 s'engage à ouvrir un temps de discussion avec les juges ou un représentant à l'issu de la proclamation de résultats.

En aucun cas ces discussions n'aboutiront à un changement du classement.

Votre inscription à ce concours entérine de fait que vous avez confiance dans le jugement des membres du jury mis à votre disposition.

Art. 11 : deux classes d'âges sont définies : Minimes de 15 à 18 ans

Séniors à partir de 18 ans.

Art. 12 : ce concours n'a pas de valeur intrinsèque ; vous ne serez pas plus « célèbre » si vous gagnez ou « rejeté » comme étant un mauvais maquettiste si vous « perdez ».

Cette « simili-compétition » est seulement un prétexte pour mettre en valeur vos plus belles pièces auprès d'autres maquettistes au regard (peut-être) plus « acéré » et faire découvrir le maquettisme auprès d'un public néophyte.

C'est en cela qu'un concours est moment d'échange.

En aucun cas il ne doit devenir prétexte à rivalité malsaine et autre attitude détestable.

Art. 13: les catégories retenues:

- 1) Matériel volant (civil, militaire, fantastique)
- 2) Matériel militaire terrestre (historique, fantastique)
- 3) Matériel flottant (civil, militaire, fantastique)
- 4) Figurine (civil, militaire, fantastique)
- 5) Matériel civil

La catégorie fantastique est intégrée dans chacune des précédentes, concernant ainsi tous les juges.

Art.14: le jury est souverain pour attribuer plusieurs types de prix :

Médaille d'Or

Médaille d'Argent

Médaille de Bronze

Certificat de mérite

Prix spéciaux

Best of Show

Il est utile de préciser que certains prix peuvent ne pas être décernés si le jury n'en voit pas la nécessité.

Voilà notre copie, ce règlement n'est sans doute (toujours) pas parfait mais il reflète bien l'état d'esprit dans lequel nous voudrions inscrire ce moment de compétition amicale qui se doit de le rester.

Où dormir ... ?

A CESSON SEVIGNE

Nous entreprenons un partenariat avec l'hôtel "B and B" situé à 5 mn à pieds de la salle d'expo du "Carré Sévigné".



Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un tarif spécial :

- Chambre de 1 personne au tarif de 35 € Chambre de 2 personnes au tarif de 35 €
- Chambre de 3 personnes (3 lits) 50 €
- Chambre de 4 personnes (1 lit double et 2 lits simples) 50 €
- Le petit déjeuner est de 5.90 € La Taxe de Séjour est de 0.65 € par personne
- offre valable pour chaque nuitée du vendredi, samedi et dimanche

Vous pouvez effectuer les réservations par téléphone ou par leur site en <u>précisant que</u> <u>c'est pour l'expo de l'AMAC 35</u> (c'est possible dans la rubrique commentaire de leur site)

http://www.hotel-bb.com/hotel info?hotelId=4318 Numéro de tél.: 08 92 70 75 61

Localisation Salle du Carré Sévigné



Voici l'adresse du site de la ville de Cesson-sévigné pour affiner votre soif de renseignements : http://www.ville-cesson-sevigne.fr/

AMAG X INSCRIPTION CONCOURS	
Possibilité d'inscription au concours de 9h à 1	
Nom:	
☐ Indépendan	t
Prénom :	
☐ Senior ☐ Minime	
Emplacement salle concours	
·	
Emplacement stand exposant L N° Stand	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Emplacements réservés à l'Amac 35 :	
Emplacements réservés à l'Amac 35 : Paiement : espèces chèque	
Paiement : espèces chèque	Catégorie
_	Catégorie voir règlement Art.13
Paiement : espèces chèque	